



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Fondée en 1918 • Reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920

Journée d'information au profit des présidents départementaux nouvellement élus

Programme de la journée

8h45 à 9h00 : Accueil

9h15 à 9h35 : Introduction d'**Hervé Longuet**, président national

9h35 à 10h00 : Intervention de **Denis Giacomazzi**, secrétaire national

- Rôle et missions du secrétaire national
- Retour terrain
- Statuts départementaux
- Comités, référents
- Fête du drapeau

10h00 à 10h15 : Pause.

10h15 à 10h30 : Intervention de **Xavier Pons**, directeur des services administratifs

- Son rôle, ses missions
- Communication (interne et externe)

10h30 à 10h45 : *La Voix du Combattant (La VDC)*

- Présentation du magazine et recommandations pour les éditions régionales par **Béatrice Gendron**, rédactrice en chef de *La VDC*
- La gestion du fichier de *La VDC* par **Siham Safi**

10h45 à 11h05 : Intervention de **Patrick Allix**, trésorier national, et de **Didier Huchette**, trésorier national adjoint chargé du magasin de ventes

- Les redevances statutaires
- Le règlement des factures
- Les relations avec le magasin de ventes UNC du siège national

11h00 à 11h15 : Pause.

11h15 à 11h25 : Intervention de **Pascal Dupont**, conseiller juridique

- La fonction « conseil » du service juridique au profit des présidents

11h25 à 11h35 : Intervention de **Siham Safi**, chargée des questions d'assurances et des dossiers d'aide sociale

- Le contrat d'assurance au profit des départements
- Étendue des garanties et procédure à suivre
- Les aides et actions sociales nationales et départementales
- Les procédures d'urgence lors d'événements exceptionnels

11h35 à 11h45 : Intervention de **Sophie Perronnet**, assistante de direction, chargée des décorations nationales et distinctions internes

- Ordres nationaux, critères d'attribution et procédure à suivre
- Décorations associatives, modalités d'application et procédure.

11h45 à 12h30 : Réponse aux questions.

12h30 à 12h45 : Clôture par **Hervé Longuet**, président national

12h45 : Déjeuner-buffet.

Après-midi : Possibilité de rencontre avec le secrétaire national, (le faire savoir en amont.)